



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion Carte Maritime d'invitation temporaire

Saison 2025/2026

Merci de nous joindre :

- Votre photocopie de **validation de permis de chasse 2025/2026 et votre photocopie d'assurance chasse valable pour la saison 2025/2026**
- Votre **formulaire d'adhésion** ci-joint dûment rempli
- La **déclaration sur l'honneur** ci-jointe dûment remplie
- **1 chèque bancaire de 20 €** à l'ordre de l'ACMC (seuls les paiements par chèques et espèces seront acceptés, toutefois nous vous demandons d'éviter le paiement en espèces)



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion à remplir

Nom :	Prénom :
Adresse N° et rue :	
Code postal :	Ville :
N° de téléphone (obligatoire) :	
Adresse mail :	
N° du permis de chasser :	
Date droit de chasse (de midi à midi) : Du ... / ... / 202... au ... / ... / 202...	
Nom du concessionnaire responsable de l'invité et n° de l'installation (hutte et hutteaux mobiles) :	

Obligation de l'invité :

Par ma demande pour l'obtention de la carte maritime temporaire d'invitation à l'Association de Chasse Maritime du Calaisis lot n°1 et par ma signature, je m'engage à respecter le règlement intérieur et les statuts de ladite association.

Je certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et conformément à l'article 27 de la loi 78-18 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je donne mon accord pour que ces données soient intégrées aux fichiers de l'ACMC.

Je suis informé qu'il m'est possible d'avoir accès à ces informations et de les faire rectifier si nécessaire.

Fait à :

le :

Signature (avec mention lu et approuvé) :



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Rappels :

- Une demande incomplète ne sera pas prise en compte
- Une fausse déclaration entraîne la nullité de la carte maritime temporaire d'invitation
- Les concessionnaires sont responsables de leurs invités (hutte et hutteaux mobiles)
- Il doit être notifié sur la carte maritime d'invitation temporaire le numéro de l'installation sur laquelle vous êtes invités (hutte ou hutteau mobile), hors cas de la chasse à la botte.

Ce dossier doit être déposé dans la boîte aux lettres du responsable ou envoyé par courrier libellé à: Soit Monsieur Sebastien Lehaire ou Denis Givaudan

M Sébastien LEHAIRE : 1597 route du fort bâtard 62370 Audruicq. Tel 0621363086

Ou

M Denis Givaudan : 673 Rue des Hemmes d'Oye 62215. Tél : 0787607144

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Le retrait des cartes d'invitations temporaires pourra se faire sur rendez-vous convenu avec M Lehaire ou Monsieur Denis Givaudan sous 48H après réception du dossier complet.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)..... demeurant au.....

....., atteste sur

*l'honneur ne pas avoir subi de condamnation en relation avec la
chasse depuis ces cinq dernières années.*

*Pour faire valoir ce que de droit.
signature :*

Date et